

Charte de l'Atelier des Collines Code éthique

L'Atelier des Collines souhaite fédérer les travailleurs autour d'un réseau encourageant l'échange et l'ouverture. En adhérant à l'association, l'adhérent - personne physique ou morale - manifeste sa volonté de partager l'espace professionnel offert par **l'Atelier des Collines** dans cette optique.

Au-delà du respect des statuts, la mise en place d'un code d'éthique s'inscrit dans une logique de transparence dans les relations entre l'association **l'Atelier des Collines** et ses membres, dans le respect des valeurs de solidarité et de partage qui leur sont communes.

Ce code éthique a pour objet de prévenir et de limiter les risques liés à des conflits d'intérêts et/ou de comportements pouvant survenir dans les activités.

La gestion de ce document et les mesures à prendre pour remédier aux manquements aux engagements figurent dans le Règlement Intérieur.

L'Atelier des Collines offre aux coworkers

- un espace qui permet d'éviter des déplacements pendulaires entre domicile et lieu de travail éloigné,
- un lieu pour travailler et produire autrement,
- un environnement convivial, stimulant et chaleureux, propice au développement professionnel et à l'épanouissement personnel,
- un environnement efficace pour leur permettre de rester autonomes sans être isolés,
- un niveau d'équipement professionnel de base (imprimante, clavier/souris sans fil, vidéoprojecteur, wifi),
- un lieu qui permette de travailler en toute sécurité, dans le calme et la confiance, en mutualisant les énergies, les talents, les bonnes idées, en fertilisation croisée avec les autres utilisateurs,
- des zones pour s'isoler.

Les coworkers de l'Atelier des Collines s'engagent aussi

En tant qu'adhérent à l'association **l'Atelier des Collines**, je m'engage à adopter dans mes activités un comportement loyal vis-à-vis de l'association **l'Atelier des Collines** et de ses membres, et plus particulièrement à :

- respecter les statuts et le règlement intérieur,
- être courtois, poli et respectueux des autres en toutes circonstances,
- coopérer le plus largement possible avec les autres membres,
- être autonome dans sa relation avec l'autre,
- respecter la discrétion et la confidentialité des échanges,
- ne pas concourir, directement ou indirectement, à des activités de nature à léser les droits patrimoniaux, moraux ou légaux de l'association **l'Atelier des Collines** ou à nuire à son développement,
- ne pas faire usage des titres ou fonctions au sein de l'association **l'Atelier des Collines** en vue d'en tirer un profit personnel ou commercial,
- informer l'association **l'Atelier des Collines** de tout conflit d'intérêt apparent, potentiel ou avéré entre mes activités professionnelles et celles exercées dans le cadre ou pour le compte de l'association **l'Atelier des Collines**.

Prénom NOM

Signature précédée de la mention manuscrite :

« Je m'engage à respecter cette Charte

lu et approuvé

le (date) »

.....

